



Délais fin bail de location

Par **Slop85**, le **10/08/2015** à **16:15**

Bonjour

Si mon propriétaire me donne un congé pour vendre son bien, de combien de temps je dispose avant le prochain préavis? Mon bail cours pour une nouvelle période de 3 ans? Pour se souvenir: mon propriétaire n'a pas respecté le délais pour l'envoi du préavis avec LRR - 6 mois - mais souhaite le vendre. J'ai un bail de 3 ans, non meublé, renouvelable le premier septembre. Encore merci :)

Par **janus2fr**, le **10/08/2015** à **16:35**

Bonjour,

Votre bailleur ne peut vous donner congé que pour l'échéance du bail avec un préavis de 6 mois.

Donc si votre bail se renouvelle en septembre 2015, le bailleur ne peut pas vous donner congé avant septembre 2018 et devra vous signifier ce congé au moins 6 mois avant cette date.